



MONTEE EN PUISSANCE

A la suite de profération de menaces de mort envers une de nos collègues, en date du 08 avril 2026, par le détenu G., l'intersyndicale avait dénoncé les faits et demandé que le nécessaire soit fait pour ce détenu au profil « psy » qui n'a pas sa place à la Maison Centrale... Résultat : un petit tour à l'hôpital psy et retour à la « Maison »...

Et à peine 1 mois après son retour, ce lundi 31 août 2026, le détenu G. ne s'est pas contenté de menaces cette fois, il a **agressé violemment le surveillant** en le giflant et en le projetant contre la grille de protection du système de chauffage des douches !!! Le surveillant souffrant de multiples contusions a dû se rendre à l'hôpital. Tout ça dans les mêmes conditions et pour les mêmes raisons qu'il y a 4 mois car le détenu G. souhaite rester **PORTE OUVERTE**...

La Direction n'ayant pas pris en compte la demande de l'intersyndicale au mois d'avril de renvoyer ce détenu dans un établissement adapté voici le résultat !!!

Mais au-delà de l'action du détenu G. à qui la « pathologie » augmente les risques de ce comportement, un autre facteur est en cause dans cette agression : **LA GESTION DES PORTES DE LA MC !!!**

L'intersyndicale l'a aussi revendiqué suite à l'agression de notre collègue au mois de mars, pour rappelons-le le même motif soit vouloir la porte ouverte, **FERMONS NOS PORTES.**

En effet, même si récemment la Direction a rappelé par note d'information à la population pénale et par note de service aux agents, le régime porte fermée de la Centrale, elle ne fait rien pour les faire appliquer. Du coup, à cause du laxisme de la hiérarchie ainsi que du « **je-m'en-foutisme** » ou de la peur de certains agents à s'imposer et à appliquer le règlement en fermant les portes, les surveillants professionnels qui eux s'affirment et ferment les portes sont en danger constamment.

QU'ATTENDEZ-VOUS POUR FAIRE APPLIQUER ENFIN CE FOUTU REGLEMENT : QU'IL Y AIT UN MORT !!!!

FO Justice demande le transfert immédiat du détenu G. et espère être cette fois entendue.

FO Justice exige que le Règlement Intérieur soit enfin appliqué pour que les surveillants qui font leur travail correctement cessent de subir physiquement la lâcheté et le laxisme d'autres agents et de la hiérarchie.

Enfin, **FO Justice** souhaite un prompt rétablissement à notre collègue blessé.

Ensisheim le 01/09/2026

Le bureau local